



DECLARATION

N° 14977*01

DE FABRICATION (2) DE MATERIELS DE GUERRE (2) COMMERCE (2) D'ARMES (2)

Modèle n°1

(Application de l'article 74 du décret du 30 juillet 2013)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

Je soussigné

Nom et prénom : _____

Né le : _ _ / _ _ / _ _ _ _ à : _____

Nationalité : _____

Profession :	Fabricant (2)	en matériels de guerre de _____ catégorie(s)	§ _____ (3)
		en armes de _____ catégorie(s)	§ _____ (3)
		en munitions de _____ catégorie(s)	§ _____ (3)
	Commerçant (2)	en matériels de guerre de _____ catégorie(s)	§ _____ (3)
		en armes de _____ catégorie(s)	§ _____ (3)
		en munitions de _____ catégorie(s)	

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés : _____

Déclare exercer cette activité à l'adresse suivante : _____

Pour mon compte personnel : _____

Agissant en ma qualité de : _____

De la société (raison sociale) : _____

Nom et adresse des dirigeants, administrateurs responsables ou délégués, gérants (2) : _____

Fait à _____, le _____

Signature :

Pièces d'identité produites : _____

Récépissé délivré le : _ _ / _ _ / _ _ _ _ par : _____

(1) A établir en trois exemplaires. Un exemplaire est délivré au déclarant à titre de récépissé.

(2) Rayer les mentions inutiles.

(3) Préciser la catégorie et le paragraphe concernés.